

NOVEMBRE 2016

N°192

Lëtzebuenger

LG

Gemengen

WWW.GEMENGEN.LU

CARLO THELEN
DIRECTEUR GÉNÉRAL
CHAMBRE DE COMMERCE

FERNAND ETGEN
**L'ANIMAL N'EST
PLUS UN OBJET**

**LE LUXEMBOURG:
HUB CYBERSÉCURITÉ**

CLAUDE WISELER
**L'ÉLABORATION
D'UN ENGAGEMENT**



Depuis la naissance du lion

La Chambre de Commerce est créée en 1841, sous le règne du Roi Grand-Duc Guillaume II. Deux ans seulement après son indépendance, le Luxembourg doit déjà faire un choix déterminant pour son avenir politique et économique. Le tout nouveau Grand-Duché doit-il rejoindre l'union douanière allemande (Zollverein) ou faut-il plutôt négocier un arrangement avec la Belgique et les Pays-Bas? Alors que la question divise les 21 industriels, commerçants et banquiers qui constituent l'Assemblée Plénière de la toute jeune Chambre de Commerce, Ferdinand Pescatore, son premier président, estime que le «Zollverein» constitue la meilleure option. Guillaume II suit son avis tout en s'assurant de la liberté d'exporter le minerai de fer vers la Belgique. Interview de Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce.

“ Plus les sujets de discussions sont conflictuels, plus nos efforts pour trouver un consensus sont importants car chacun est conscient qu’il en va de l’intérêt économique général ”

En parcourant l'histoire de la Chambre de Commerce, on s'aperçoit qu'elle est comme intrinsèquement liée à l'histoire du pays...

... c'est parce que nous sommes un partenaire et un interlocuteur privilégié du gouvernement depuis 1841. La Chambre de Commerce a, depuis sa création, la mission d'émettre des recommandations et d'accompagner les entreprises. Guillaume II avait compris qu'un petit pays venant tout juste d'accéder à son indépendance, et pauvre de surcroît, ne pouvait se développer sans une économie dynamique avec des entreprises qui réussissent. C'est pourquoi deux semaines avant la première Constitution du pays, et avant la création du Conseil d'Etat, il a institutionnalisé un porte-parole attitré des entreprises.

Depuis le choix du «Zollverein» qui s'est avéré être le bon, la Chambre de Commerce n'a eu de cesse de conseiller les gouvernements sur des décisions stratégiques. La Chambre a par

exemple su convaincre de tout l'intérêt que représentait la présence du Luxembourg à la première exposition universelle de Londres en 1851. Nous avons aussi toujours appuyé les différentes phases d'intégration de l'Union européenne, que ce soit l'UEBL (l'Union économique belgo-luxembourgeoise), le Benelux ou encore la Communauté européenne et bien évidemment l'introduction de la monnaie unique.

Peut-on parler d'une culture du dialogue?

Je pense en effet que le dialogue fait partie intégrante de l'ADN de notre institution et c'est ce qui la distingue des fédérations ou associations professionnelles qui privilégient davantage des revendications sectorielles spécifiques. C'est parce que nous devons défendre l'intérêt économique général de nos ressortissants que nous avons développé cette remarquable capacité de trouver un consensus entre les différents secteurs de notre économie.



Carlo Thelen

L'Assemblée Plénière de la Chambre de Commerce avec ses 25 membres élus représente tous les secteurs d'activités (à l'exception de l'artisanat qui a sa propre chambre). Cette représentativité assure la crédibilité et la légitimité de la Chambre de Commerce. Les avis ou recommandations que nous émettons émanent du terrain et reflètent les positions consensuelles des entreprises membres. Plus les sujets de discussions sont conflictuels, plus nos efforts pour trouver un consensus sont importants car chacun est conscient qu'il en va de l'intérêt économique général.

Nous sommes à la fois le porte-parole des entreprises et le partenaire du gouvernement; cela implique que nous devons parfois critiquer les positions du gouvernement, mais toujours de manière factuelle et constructive. Nous sommes la courroie de transmission entre les entreprises et le gouvernement. Proche du terrain, nous rassemblons les doléances et critiques que nous faisons remonter sous forme d'avis circonstanciés, de

propositions, de recommandations et d'analyses fouillées, qui se basent souvent sur les meilleures pratiques identifiées à l'étranger.

Les 175 ans sont aussi l'occasion de promouvoir le Grand-Duché...

Nous voulions mettre en avant notre rôle historique dans le développement économique du pays. Rester proactif afin de mieux anticiper et préparer les changements est fondamental pour réussir dans le futur. L'économie connaît actuellement des mutations profondes auxquelles nos entreprises doivent s'adapter. D'où notre participation à l'étude Rifkin (intitulée, «la troisième révolution industrielle») qui concerne notamment la digitalisation de l'économie, mais aussi des thématiques comme la mobilité, l'efficacité énergétique, l'économie de partage, l'économie circulaire, etc. Je suis persuadé que les 15 prochaines années apporteront des changements plus profonds que ce que nous avons vécu les 175 dernières années.

Est-ce pour cela que vous avez participé à «De Schlëssel»? Clip promotionnel aux effets spéciaux et aux références humoristiques qui a été projeté lors de la soirée du 175^e anniversaire?

(Rires) Je tenais à ce que la «House of Entrepreneurship» soit officiellement inaugurée lors des festivités des 175 ans en tant que cadeau aux membres de la Chambre de Commerce présents dans la salle. Cette maison de l'entrepreneuriat vise à promouvoir l'esprit d'entreprise et à contribuer à la simplification administrative.

En cette fin de soirée, je voulais cependant que ce lancement symbolique soit fait avec humour et légèreté. Je dois souligner l'aide précieuse que j'ai reçue de toute l'équipe de tournage et notamment de l'actrice très douée, Eugénie Anselin. Cette journée de tournage pour quatre minutes de film était très amusante.



“ Nous sommes
la courroie de transmission
entre les entreprises et le
gouvernement ”

Quelles sont les activités de la Chambre de Commerce aujourd'hui?

Nous défendons les intérêts des entreprises, mais toujours dans une vision à long terme et dans un souci de soutenabilité. Le ton utilisé dans nos publications et dans nos avis est institutionnel et factuel. Nous sommes également un partenaire privilégié du gouvernement au niveau de l'apprentissage et de la formation professionnelle initiale et continue. Etant membre fondateur de «Luxembourg for Business and Innovation» et de «Luxembourg for Finance», nous œuvrons à la promotion de l'économie luxembourgeoise à l'international. Une autre mission importante constitue l'accompagnement des porteurs de projets et le conseil et l'assistance des créateurs d'entreprise. Le nouveau «One-Stop Shop» au sein de la «House of Entrepreneurship» est un nouvel instrument très prometteur à cet égard. Finalement, la Chambre de Commerce est force de proposition et produit des études et analyses socio-économiques avec l'objectif de contribuer au développement de l'environnement dans lequel évoluent les entreprises, mais également du cadre sociétal. Par exemple, la Chambre de Commerce a été un des initiateurs de la discussion autour d'une croissance plus intensive, axée sur plus de productivité et

d'efficience, par rapport à la croissance extensive, jusqu'à présent axée principalement sur un accroissement soutenu de l'emploi et du nombre de résidents.

Un dernier mot sur le budget...

Il s'agit d'un budget de la croissance: le gouvernement table sur des chiffres optimistes pour 2017 (croissance de 4,6% du PIB). Or l'environnement international reste fragile: Brexit, contexte géopolitique instable, une Chine qui se porte moins bien... Malgré la bonne conjoncture actuelle, le déficit de l'administration centrale se creuse et la dette publique, en montant absolu, augmente. Les recettes augmentent moins vite que les dépenses en 2017. D'un autre côté, il faut saluer le maintien d'un taux d'investissement élevé. Nous pensons aussi que la réforme fiscale aurait pu davantage soutenir la compétitivité et l'attractivité, sans constituer un coût supplémentaire à charge de l'Etat. C'est un premier pas dans la bonne direction, mais nous espérons néanmoins que d'autres mesures seront prises à l'avenir. La fiscalité est un facteur d'attractivité qui doit être constamment surveillé et adapté aux évolutions internationales. **JuB**